

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Présents : 22**

**Absent(es) représenté(es) :**

Monsieur Gérard GUYARD donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Nicolas COCHEFERT donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX

**Absentes non excusées :** Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

*Madame PATOURET, administrateur de l'Office Public de l'Habitat Domanys ne prend pas part au vote*

**N° 63 - 06/04/2023**

**AVIS DE LA COMMUNE SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT APPARTENANT AU BAILLEUR SOCIAL DOMANYS**

L'Office Public de l'Habitat « Domanys » souhaite vendre un logement situé sur le territoire communal.

Dans le cadre de l'application de l'article L443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'avis de la commune est requis sur le principe et les modalités de la vente.

Le bien concerné, actuellement vacant, est un pavillon (logement n°22), situé 24 Impasse de la Petite Corvée, cadastré section F n°364, d'une contenance totale de 297m<sup>2</sup>. Le prix de vente projeté est de 119 900 €.

Aucune observation particulière n'étant à formuler sur cette vente,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable sur la vente précitée envisagée par DOMANYS selon les conditions sus exposées,

AUTORISE le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
Le Maire,



*Jamilah Habsaoui*